

LES SERVICES INCLUS



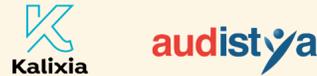
DES SERVICES DE MÉDECINE À DISTANCE

- **Téléconsultation** pour contacter un médecin 7 j/7, 24 h/24.
- Obtenir un **deuxième avis médical** en moins de 7 jours auprès d'un grand spécialiste en cas de problème de santé sérieux.



DES AVANTAGES TARIFAIRES OPTIQUES ET AUDITIFS

- Un réseau d'audioprothésistes et d'opticiens proposant des tarifs préférentiels et des prestations de qualité.
- **Kalixia** se décline sur internet avec « **e-Optistya** », le premier réseau mutualiste d'optique en ligne.



DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET BIEN-ÊTRE

- **Coaching santé en ligne** pour retrouver le sommeil, gérer son stress, reprendre le sport et maintenir un poids d'équilibre durablement.
- **Assistance** en cas d'hospitalisation ou de pathologie lourde.
- **Formation en ligne aux gestes qui sauvent.**
- **Garantie juridique** avec une assistance vie privée hors droit du travail et d'une protection juridique santé.



UNE GESTION 100 % EN LIGNE DES CONTRATS

- Consulter l'ensemble des contrats santé.
- Accéder au détail des garanties santé et aux listes des adhérents pour chaque contrat.
- Inscrire un salarié, ajouter un bénéficiaire, radier un salarié...

LE SERVICE TIERS PAYANT

Le service de **tiers payant** évite l'avance de frais pour la plupart des dépenses de santé ; seule la part non prise en charge par le régime obligatoire ou la mutuelle est à régler au professionnel de santé (sous réserve du parcours de soins coordonnés et de l'accord du professionnel de santé).

VOUS ÊTES GÉRANT NON SALARIÉ ?

Comme pour vos salariés, vous pouvez bénéficier d'un régime sur mesure étudié spécialement pour vous : **découvrez notre offre dédiée aux indépendants** auprès d'un conseiller ou sur matmut.fr/pro.



Mutuelle Ociane Matmut, la performance et l'expertise

Ociane, spécialiste de la protection des personnes en santé et prévoyance depuis près de 90 ans, rejoint la **Matmut** dont elle devient le pôle santé au niveau national. Notre métier : vous guider vers la solution la mieux adaptée à vos besoins.

Une question, un renseignement ? Pour adhérer en toute simplicité, vous avez le choix :

par téléphone
05 57 81 15 14

Une équipe de conseillers à votre écoute, du lundi au vendredi de 9h à 17h

matmut.fr/pro



Assureur de la Garantie Santé : Mutuelle **Ociane** - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, N° SIREN 434 243 085. Siège social : 35 rue Claude Bonnier 33054 Bordeaux Cedex. **Matmut** : Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. Les statuts d'**Ociane** sont disponibles sur matmut.fr.

La garantie Assistance **Matmut** est assurée par la **Matmut**, Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen et réalisées par IMA GIE.

Kalixia : Société par Actions Simplifiée au capital social de 5 877 200 €, dont le Siège social est situé au 122 rue de Javel 75015 Paris immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 509 626 552

e-Optistya/Audistya : services mis en œuvre par Egareseaux, SAS unipersonnelle au capital de 50 000 € - 808 130 140 RCS Paris. Siège social : 3 square Max Hymans 75748 Paris Cedex 15.

Salvum : formation en ligne de secourisme. Décision d'Agrément n° PSC1 - 1711 A90 du 22 novembre 2017 - Ministère de l'Intérieur - SAS au capital de 310 420 €. 801 777 541. RCS Meaux. Siège social : 1 avenue Christian Doppler 77700 Serris.

deuxiemeavis.fr : la plateforme web deuxiemeavis.fr est éditée par la société CARIANS, Société par Actions simplifiée au capital social de 109 230 € - 803 657 717 RCS Paris. Siège social : c/o Paris Santé Cochin 29 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 Paris.

Medaviz : service mis en œuvre par PODALIRE, SAS au capital de 67 840 €. Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 Paris - 807 414 024 RCS Paris. Le service doit faire l'objet d'une utilisation raisonnable.

Coaching santé en ligne délivré par **MetaCoaching**, SAS au capital de 383 299 € - 513 782 003 RCS Paris. Siège social : 65 rue Saint-Charles 75015 Paris.

Matmut Protection Juridique : prestation réalisée par **Matmut Protection Juridique**, société du Groupe **Matmut** - Société anonyme au capital de 7 500 000 € entièrement libéré n° 423 499 391 RCS Rouen. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Document non contractuel. L'ensemble des garanties évoquées dans ce document s'applique dans les limites et conditions définies au contrat.

Studio **Matmut** - Crédits photos : © pixelit - Getty Images, © Rawpixel, © Andres Rodriguez, © maradaisy, © Robert Przybysz - AdobeStock, © Chaunet, © klimONA - Fotolia.com, © raphotonz - iStock.com.



Ociane Santé Collective



La solution « clé en main » pour votre entreprise et vos salariés

Garanties au 1^{er} janvier 2020



Mutuelle
Ociane Matmut

BIEN COMPRENDRE VOS GARANTIES ET VOS REMBOURSEMENTS

LE REMBOURSEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'Assurance Maladie Obligatoire (la Sécurité sociale) ne prend pas en charge l'intégralité de vos dépenses de santé.

Elle fixe pour chaque acte ou produit :

- la base de remboursement qui ne correspond pas forcément à la dépense réelle (information disponible sur ameli.fr),
- le taux qu'elle applique à cette base et qui détermine le montant de son remboursement.

Ainsi :

$$\text{Remboursement Sécurité sociale} = \text{Base de remboursement} \times \text{Taux de remboursement} - \text{Éventuelle franchise ou participation forfaitaire.}$$

LE REMBOURSEMENT D'OCIANE

Ociane intervient au-delà de la Sécurité sociale pour prendre en charge, en fonction de votre garantie, tout ou partie des frais qui vous incombent.

Le remboursement est le plus souvent exprimé en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, ou en euros (forfaits).

Dans les tableaux de garanties ci-contre, les montants indiqués représentent la part Sécurité sociale + la part **Ociane**.

Dans tous les cas, les remboursements d'**Ociane** ne peuvent être supérieurs au montant des frais restant à votre charge après remboursement de la Sécurité sociale.

L'OFFRE « CLÉ EN MAIN » : NOTRE SOLUTION SANTÉ

» Vous choisissez un **niveau de garanties obligatoires**, socle de base pour vos salariés, parmi les 6 niveaux proposés.

» Votre engagement financier est limité à la **garantie obligatoire** que vous choisissez.

» Vos salariés ont ensuite la possibilité, s'ils le souhaitent, **de renforcer individuellement cette protection en souscrivant une garantie optionnelle facultative.**

» Les cotisations bénéficient des avantages fiscaux et sociaux du contrat collectif.

5 NIVEAUX DE GARANTIES OPTIONNELLES (Souscription individuelle et facultative par le salarié)					
Niveau 6	Niveau 6	Niveau 6	Niveau 6	Niveau 6	Niveau 6
Niveau 5	Niveau 5	Niveau 5	Niveau 5		
Niveau 4	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 5	
Niveau 3	Niveau 3				
Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	
Niveau 1					
6 NIVEAUX DE GARANTIES OBLIGATOIRES (Socle souscrit par l'employeur)					

Le **niveau 1** correspond au niveau minimum requis par la loi (panier de soins ANI).

AVEC OCIANE SANTÉ COLLECTIVE, BÉNÉFICIEZ DU 100 % SANTÉ EN OPTIQUE, DENTAIRE ET SUR LES AIDES AUDITIVES

BÉNÉFICIEZ DU REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES SOINS CONCERNÉS PAR LE « 100 % SANTÉ »

Ces soins répondent à des **exigences de qualité** et sont encadrés par la mise en place de **Prix Limites de Vente (PLV)** pour les professionnels de santé qui ont l'obligation de vous proposer des équipements « 100 % SANTÉ ».

OPTIQUE

ÉQUIPEMENT 100 % SANTÉ - CLASSE A

À partir du 1^{er} janvier 2020



Verres entre 32,5 € et 170 € en fonction de la correction et du type de verre

Montures à 30 € maximum

Traitement

- Amincissement
- Anti-reflets
- Anti-rayures

REMBOURSEMENT INTÉGRAL

REMBOURSEMENT SELON LE NIVEAU DE GARANTIE CHOISI

ÉQUIPEMENT 100 % SANTÉ

À partir du 1^{er} janvier 2020



2^e prémolaire

1^{er} prémolaire

Canine

Incisives

Couronne et bridge métalliques toutes dents
Couronne céramique zircon incisives, canines, prémolaires
Couronne céramométallique et céramique incisives, canines, 1^{er} prémolaires
Bridge céramométallique incisives

REMBOURSEMENT INTÉGRAL

REMBOURSEMENT SELON LE NIVEAU DE GARANTIE CHOISI

AIDES AUDITIVES

À partir du 1^{er} janvier 2020 En 2020, les aides auditives de Classe I et de Classe II seront mieux remboursées par la Sécurité sociale.

ÉQUIPEMENT CLASSE I

Les audioprothésistes devront vendre les équipements de Classe I à un tarif plus bas (PLV).

Types d'équipement

- contours d'oreille classique
- contours à écouteur déporté
- Intra-auriculaires

Garanties

30 jours d'essai - 4 ans de garantie fabricant

Au moins 3 options : système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur bruit du vent...

REMBOURSEMENT SELON LE NIVEAU DE GARANTIE CHOISI

ÉQUIPEMENT 100 % SANTÉ - CLASSE I

À partir du 1^{er} janvier 2021

REMBOURSEMENT INTÉGRAL

REMBOURSEMENT SELON LE NIVEAU DE GARANTIE CHOISI

OCIANE SANTÉ COLLECTIVE	ÉCONOMIQUE		CONFORT		HAUTE PROTECTION	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
HOSPITALISATION						
Honoraires et actes techniques ⁽¹⁾	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	220 % BR	220 % BR
Radiologie ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	120 % BR	125 % BR	150 % BR	150 % BR
Frais de séjour	100 % BR					
Transport sanitaire accepté par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Forfait journalier hospitalier ⁽³⁾	Frais réels					
Lit d'accompagnant ⁽⁴⁾	-	10 €/jour	20 €/jour	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour
Chambre particulière avec nuitée ⁽⁵⁾	-	35 €/jour	55 €/jour	65 €/jour	80 €/jour	90 €/jour
Chambre particulière ambulatoire (sans nuitée) ⁽⁶⁾	-	10 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour
Bonus chambre particulière au-delà de 10 jours consécutifs en chambre particulière ⁽⁶⁾	-	+ 15 €/jour				
SOINS COURANTS						
Honoraires médicaux Généralistes ⁽⁷⁾	100 % BR	100 % BR	150 % BR	175 % BR	220 % BR	220 % BR
Honoraires Médicaux Spécialistes ⁽⁷⁾ - Actes techniques médicaux	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR	220 % BR	220 % BR
Honoraires paramédicaux (infirmiers, kinés...)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	150 % BR
Transport sanitaire accepté par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Radiologie ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	120 % BR	125 % BR	150 % BR	150 % BR
Analyses et examens de laboratoire	100 % BR	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	150 % BR
Médicaments à Service Médical Rendu important et modéré/faible	100 % BR/15 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Matériel médical (dont orthopédie, petit appareillage, prothèses capillaires, oculaires, mammaires)	100 % BR	100 % BR	150 % BR	150 % BR	175 % BR	175 % BR
OPTIQUE						
Lentilles remboursées ou non remboursées par la Sécurité sociale	100 % BR + 100 €/an	100 % BR + 100 €/an	100 % BR + 130 €/an	100 % BR + 150 €/an	100 % BR + 200 €/an	100 % BR + 250 €/an
Chirurgie corrective de l'œil ⁽⁸⁾	-	150 €/œil	200 €/œil	250 €/œil	350 €/œil	350 €/œil
Paire de lunettes						
Équipement 100 % Santé - Classe A ⁽⁹⁾	REMBOURSEMENT INTÉGRAL					
Équipement à tarif libre - Classe B ⁽⁸⁾ :						
Paire de lunettes (monture + verres simples/complexes) jusqu'à 15 ans inclus	100 €/200 €	120 €/220 €	160 €/260 €	180 €/320 €	190 €/380 €	210 €/570 €
Paire de lunettes (monture + verres simples/complexes/très complexes) 16 ans et plus	100 €/200 €/300 €	150 €/240 €/400 €	210 €/280 €/500 €	260 €/360 €/600 €	300 €/420 €/700 €	400 €/600 €/800 €
DENTAIRE						
Soins dentaires remboursés par la Sécurité sociale						
Soins dentaires	100 % BR					
Inlay - Onlay	100 €/dent	100 €/dent	125 €/dent	125 €/dent	150 €/dent	150 €/dent
Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale						
Prothèses 100 % Santé ⁽⁸⁾	REMBOURSEMENT INTÉGRAL					
Prothèses à tarifs maîtrisés/libres ⁽¹⁰⁾ :						
Couronne fixe sur dent hors molaire ⁽¹¹⁾	150 €/dent	220 €/dent	335 €/dent	385 €/dent	485 €/dent	615 €/dent
Couronne fixe sur molaire ⁽¹¹⁾	150 €/dent	155 €/dent	225 €/dent	285 €/dent	385 €/dent	535 €/dent
Inlay-core	115 €/dent	135 €/dent	160 €/dent	180 €/dent	225 €/dent	270 €/dent
Couronne transitoire	80 €/dent	60 €/dent	100 €/dent	100 €/dent	100 €/dent	100 €/dent
Autres actes prothétiques	125 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR	450 % BR	550 % BR
Autres actes dentaires						
Parodontie - endodontie et prothèses non remboursées par la Sécurité sociale ⁽¹²⁾	-	-	200 €/an	350 €/an	550 €/an	650 €/an
Implant dentaire (racine)	-	-	350 €/an	400 €/an	500 €/an	700 €/an
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale ⁽¹³⁾	245 €/semestre de traitement actif	295 €/semestre de traitement actif	395 €/semestre de traitement actif	495 €/semestre de traitement actif	545 €/semestre de traitement actif	595 €/semestre de traitement actif
Autres actes d'orthodontie (examen, diagnostic, contention...) remboursés par la Sécurité sociale	125 % BR	150 % BR	200 % BR	250 % BR	280 % BR	300 % BR
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	150 €/semestre	200 €/semestre	250 €/semestre	300 €/semestre
AIDES AUDITIVES ⁽¹⁴⁾						
Équipement Classe I :						
Aide auditive jusqu'à 20 ans (tous les 4 ans)	1400 €/oreille					
Aide auditive 21 ans et plus (tous les 4 ans)	350 €/oreille	530 €/oreille	630 €/oreille	830 €/oreille	1030 €/oreille	1100 €/oreille
Équipement Classe II :						
Aide auditive jusqu'à 20 ans (tous les 4 ans)	1400 €/oreille	1600 €/oreille	1700 €/oreille	1700 €/oreille	1700 €/oreille	1700 €/oreille
Aide auditive 21 ans et plus (tous les 4 ans)	350 €/oreille	530 €/oreille	630 €/oreille	830 €/oreille	1030 €/oreille	1230 €/oreille
PRÉVENTION ET MÉDECINES DOUCES						
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	-	40 €/an				
Contraceptifs non remboursés par la Sécurité sociale	-	40 €/an				
Sevrage tabagique ⁽¹⁵⁾	-	90 €/an				
Ostéopathie, chiropraxie, hypnose, naturopathie, acupuncture, sophrologie, microkinésithérapie, réflexologie plantaire, étioopathie ⁽¹⁶⁾	-	30 €/séance	30 €/séance	40 €/séance	45 €/séance	45 €/séance
Podologie ⁽¹⁷⁾	-	26 €/an				
Diététiciens et psychologues ⁽¹⁸⁾	-	30 €/séance	30 €/séance	40 €/séance	45 €/séance	45 €/séance
Santé et développement de l'enfant de moins de 16 ans ⁽¹⁹⁾	-	70 €/an				
Plafond global pour les dépenses Prévention et Médecines Douces	-	150 €/an	200 €/an	250 €/an	300 €/an	350 €/an
PROTECTION « GROS PÉPIN »						
Prothèses externes (capillaires, oculaires, mammaires) prises en charge par la Sécurité sociale	-	150 €/acte				
Actes de chirurgie plastique réparatrice pris en charge par la Sécurité sociale ⁽²⁰⁾	-	200 €/an	600 €/an	1000 €/an	1000 €/an	1500 €/an
Suivi psychologique prescrit en cas d'Affectation de Longue Durée	-	30 €/an	50 €/an	100 €/an	150 €/an	200 €/an
Plafond global pour les dépenses « Protection Gros Pépin »	-	350 €/an	800 €/an	1200 €/an	1600 €/an	2000 €/an
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES						
Assistance Matmut						
Prime d'inscription naissance ou adoption ⁽²¹⁾	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Cure thermique acceptée par la Sécurité sociale ⁽²²⁾	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €
SERVICES +						
SALVUM : formation en ligne aux 1 ^{ers} secours	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
MÉDAVIZ : téléconsultation 24 h/24, 7 j/7	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
METACOACHING : programmes de coaching santé en ligne	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
DEUXIEMAVIS.FR : service d'accès à l'expertise médicale en ligne	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS
Protection Juridique Santé	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS	INCLUS

L'offre 100 % SANTÉ s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

RENOIS OCIANE SANTÉ COLLECTIVE

Sauf spécifications contraires, les forfaits sont versés par année civile dans la limite de la dépense, sur présentation de la facture nominative acquittée et détaillée par acte. Les garanties sont exprimées remboursement Sécurité sociale inclus. Ces garanties sont conformes à la législation en vigueur sur le contrat responsable.

Seuls sont pris en charge les soins, actes médicaux ou hospitalisations réalisés après la date d'effet de l'adhésion ou de modification de garantie.

⁽¹⁾ Actes de Chirurgie (ADC), d'Anesthésie (ADA), d'Obstétrique (ACO), d'Échographie (ADE) et Actes Techniques Médicaux (ATM). Y compris la participation forfaitaire pour les actes coûteux. Hospitalisation à l'étranger : voir Conditions Générales de la garantie Assistance Matmut. Pour les niveaux 2 à 6, le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO). En cas de dépassements d'honoraires, ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents et notre participation sur les dépassements d'honoraires ne peut excéder 100 % du tarif de la Sécurité sociale.

⁽²⁾ Y compris la participation forfaitaire pour les actes coûteux. Hors parcours de soins coordonnés, la prise en charge est limitée à 100 % de la Base de Remboursement hors majoration du ticket modérateur appliquée par la Sécurité sociale. Pour les niveaux 3 à 6, le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO). En cas de dépassements d'honoraires, ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents et notre participation sur les dépassements d'honoraires ne peut excéder 100% du tarif de la Sécurité sociale.

⁽³⁾ Forfait journalier hospitalier : 20 €/jour sauf psychiatrie (15 €/jour), durée illimitée. MAS et EPHAD non pris en charge.

⁽⁴⁾ Dans le cadre d'une hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans.

⁽⁵⁾ La prise en charge de la chambre particulière est limitée à 30 jours par an en convalescence, rééducation et psychiatrie.

⁽⁶⁾ Ociane prend en charge la chambre particulière ambulatoire (sans nuitée) dans le cadre d'une hospitalisation incluant obligatoirement un Acte de Chirurgie (ADC) ou un Acte Technique Médical (ATM) et un Acte d'Anesthésie (ADA).

⁽⁷⁾ Chirurgie au laser non remboursée par la Sécurité sociale, implant ou lentille intraoculaire.

⁽⁸⁾ **Équipement relevant du 100 % Santé (verres et monture de classe A) sans reste à charge** : les montures de classe A doivent respecter les normes européennes avec un prix inférieur ou égal à 30 €. Les verres de classe A doivent répondre à des critères fixés réglementairement : verres traitant l'ensemble des troubles visuels, amovibles en fonction du trouble, durcis pour éviter les rayures, traités anti-reflet. Leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).

⁽⁹⁾ **Équipement à tarif libre (verres et monture de classe B)** : le professionnel de santé est libre de fixer les prix de ces équipements. Forfait pour une paire de lunettes (1 monture + 2 verres) incluant le remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des montants suivants :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Lunettes adulte (16 ans et +)						
Monture	40 €	60 €	80 €	100 €	100 €	100 €
Verre simple	30 €/verre	45 €/verre	65 €/verre	80 €/verre	100 €/verre	150 €/verre
Verre complexe	80 €/verre	90 €/verre	100 €/verre	130 €/verre	160 €/verre	250 €/verre
Verre très complexe	130 €/verre	170 €/verre	210 €/verre	250 €/verre	300 €/verre	350 €/verre
Lunettes enfant (-16 ans)						
Monture	40 €	40 €	60 €	60 €	60 €	70 €
Verre simple	30 €/verre	40 €/verre	50 €/verre	60 €/verre	65 €/verre	70 €/verre
Verre complexe	80 €/verre	90 €/verre	100 €/verre	130 €/verre	160 €/verre	250 €/verre

Forfait versé dans la limite d'une paire de lunettes tous les 24 mois à partir de la date d'achat ou tous les 12 mois en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article R. 871-2 du Code de la Sécurité sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue.

Suppléments et prestations optiques (adaptation de la correction visuelle, appariage de verres d'indice de réfraction différents, supplément pour verres avec filtre), autres suppléments (prisme, système antiplois, verres isocônes) remboursés par la Sécurité sociale : prise en charge dans la limite du Prix Limite de Vente pour la classe A (ou prise en charge à 100% lorsqu'il n'existe pas de PLV) et à 100% dans le cadre des verres de la classe B.

⁽¹⁰⁾ **Prothèses relevant du 100 % Santé sans reste à charge** : couronne et bridge métalliques (toutes dents), couronne céramique zircon (dents hors molaires), couronne céramométallique et céramique - hors zircon - (incisives, canines et 1^{er} prémolaires), bridge céramométallique (incisives), couronne mobile à partir du 1^{er} janvier 2021. Leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).

⁽¹¹⁾ Les prix des prothèses à tarifs maîtrisés sont plafonnés aux Prix Limites de Vente (PLV) fixés réglementairement.

⁽¹²⁾ Sont considérées comme hors molaires : les incisives, les prémolaires. Sont considérées comme molaires : les premières, deuxième et troisième molaires.

⁽¹³⁾ Prothèses dentaires de la nomenclature CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) non remboursées par la Sécurité sociale.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale						
Forfait par trimestre de traitement actif	122,50 €	147,50 €	197,50 €	247,50 €	272,50 €	297,50 €

⁽¹⁴⁾ **Aides auditives** : entretien (y compris le changement des piles), réglages, réparation prothèses auditives réalisés par l'audioprothésiste : 100 % de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
À partir du 1^{er} janvier 2021						
Équipement 100 % santé - Classe I	Remboursement intégral					
Équipement Classe II :						
Aide auditive jusqu'à 20 ans (tous les 4 ans)	1 400 €/oreille	1 600 €/oreille	1 700 €/oreille	1 700 €/oreille	1 700 €/oreille	1 700 €/oreille
Aide auditive 21 ans et plus (tous les 4 ans)	400 €/oreille	560 €/oreille	660 €/oreille	860 €/oreille	1 060 €/oreille	1 260 €/oreille

Les prix des aides auditives sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV).

⁽¹⁵⁾ Substituts nicotiniques (patchs, gommes à mâcher) ou produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale, consultations d'acupuncture, auriculothérapie, hypnose).

⁽¹⁶⁾ Forfait valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale et chez les praticiens diplômés. Dans la limite de 3 séances par an.

⁽¹